

2022-02-01 Adoption du règlement de collecte

L'an deux mil vingt deux, le vingt neuf janvier, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni au Lion d'Angers, salle Emile Joulain, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

Prénom	NOM	Commune	Présent	Excusé	Absent
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		xP	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	X		
François	EDIN	Jarzé Villages	X		
David	LAGLEYZE	Etriché	X		
Véronique	RENAUDON	Tierce	X		
Christine	RICHARD	Baracé	X		
Joselito	THIBAUT	Durtal		x	

Loire Layon Aubance

Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire		x	
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	X		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice	X		
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance		x	
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	DURAND-JALIER	Brissac Loire Aubance	X		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	X		
Priscille	GUILLET	Denée	X		
Cédric	LESAGE	La Possonnière		x	
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	X		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire		x	
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	X		
Mickaël	ROBIN	Beaulieu-sur- Layon		xP	

Suppléant

Joël	LEZE	Les Garennes sur Loire	x		
------	------	------------------------	---	--	--

Vallées du Haut Anjou

Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence	x		
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil	x		
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois	x		
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou	x		

Pouvoir

Philippe CARDOT, Montreuil/Loir avait donné pouvoir à David LAGLEYZE, Etriché
Mickaël ROBIN, Beaulieu-sur-Layon avait donné pouvoir à Ivan BARBIER, Bellevigne-en-Layon

Secrétaire de séance : Priscille GUILLET

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Florette CHARTIER	Chargée de communication

Adoption du règlement de collecte des déchets

Monsieur Le Président présente aux membres du comité syndical la nécessité de définir un nouveau règlement de collecte des déchets applicables sur le territoire des 3RD'Anjou.

En effet, chacun des secteurs historiques disposait d'un règlement de collecte adapté aux services apportés à l'usager. Dans l'immédiat et dans l'attente de l'harmonisation des pratiques, les 4 règlements vont être regroupés dans un document unique reprenant les quelques modifications qui ont été rendus nécessaires de par la mise en œuvre d'une base unique de données des usagers et de la facturation.

Ce projet de règlement de collecte qui s'appliquera à tous les usagers reprend l'ensemble des consignes de collecte, nature des déchets, contenants autorisés, mode de collecte par rapport à la voirie, consignes de tri. . . , pour les déchèteries ainsi qu'une partie sur le financement.

Monsieur Le Président propose au comité syndical :

- de donner son accord sur le règlement de collecte, tel qu'il est présenté,
- de l'autoriser ou à défaut l'un des Vice-Présidents à signer ledit règlement intérieur ainsi que toutes les pièces relatives à cette décision,
- et d'une manière générale de lui donner tout pouvoir pour appliquer cette délibération.

Après débat, plus personne ne demandant la parole, M Le Président fait passer au vote. Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord et adopte le règlement de collecte.

→ cf règlement en annexe

Tiercé, le 31/01/2022

Le Président

David LAGLEYZE



2022-02-02 Mise à disposition de composteurs

L'an deux mil vingt deux, le vingt neuf janvier, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni au Lion d'Angers, salle Emile Joulain, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

Prénom	NOM	Commune	Présent	Excusé	Absent
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		xP	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	X		
François	EDIN	Jarzé Villages	X		
David	LAGLEYZE	Etriché	X		
Véronique	RENAUDON	Tierce	X		
Christine	RICHARD	Baracé	X		
Joselito	THIBAUT	Durtal		x	

Loire Layon Aubance

Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire		x	
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	X		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice	X		
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance		x	
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	DURAND-JALIER	Brissac Loire Aubance	X		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	X		
Priscille	GUILLET	Denée	X		
Cédric	LESAGE	La Possonnière		x	
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	X		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire		x	
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	X		
Mickaël	ROBIN	Beaulieu-sur- Layon		xP	

Suppléant

Joël	LEZE	Les Garennes sur Loire	x		
------	------	------------------------	---	--	--

Vallées du Haut Anjou

Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence	x		
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil	x		
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois	x		
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou	x		

Pouvoir

Philippe CARDOT, Montreuil/Loir avait donné pouvoir à David LAGLEYZE, Etriché
Mickaël ROBIN, Beaulieu-sur-Layon avait donné pouvoir à Ivan BARBIER, Bellevigne-en-Layon

Secrétaire de séance : Priscille GUILLET

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Florette CHARTIER	Chargée de communication

Mise à disposition de composteurs

Dans le cadre des actions de prévention des 3RD'Anjou, il est proposé de poursuivre le développement du compostage et d'uniformiser les modalités de distribution sur les différents secteurs en 2022.

Il sera, dans le cadre de ces opérations, proposer aux habitants d'avoir à disposition des composteurs d'un volume de 300 ou 600 litres, suivant les stocks et leur choix, en bois ou en plastiques pour y déposer leurs déchets fermentescibles.

La mise à disposition du matériel s'effectuera contre une facturation sur la redevance incitative du semestre en cours, d'une somme de 20€ pour les 300 litres et 30€ pour les 600 litres.

Une nouvelle consultation devra être lancée afin de pourvoir répondre aux demandes des usagers sur l'année 2022 et suivantes. Un appel d'offres doit être engagé pour un besoin évalué à 240 000 € sur 4 ans pour les différents lots en fonction de la matière et des volumes du matériel souhaité.

La distribution des composteurs individuels se fera lors de forum de distribution régulièrement organisés sur le territoire des 3RD'Anjou. Une convention de mise à disposition sera signée entre l'utilisateur et le syndicat pour définir les modalités de cette mise à disposition.

Monsieur Le Président propose au comité syndical :

- de l'autoriser à harmoniser les **opérations de compostage domestique** sur le territoire des 3RD'Anjou
- de fixer le **montant de la participation des foyers à 20 euros pour les 300 litres et 30 euros pour les 600 litres et limiter la mise à disposition à un composteur par foyer,**
- de l'autoriser ou à défaut l'un des Vice-Présidents à signer **l'avenant n°4 marché 2018-01 à intervenir avec QUADRIA pour l'acquisition de 300 composteurs et 300 bio seaux**
- de lancer la procédure de consultation pour l'acquisition de composteurs domestiques .
- de procéder à l'élaboration des dossiers **de demandes de subventions** auprès de tout organisme susceptible de financer une partie de cette opération,
- de l'autoriser ou à défaut l'un des Vice-Présidents à signer les conventions de mise à disposition auprès des usagers,
- d'assurer la communication et le suivi pour ces opérations,
- d'engager toute démarche pour la réussite de cette opération,
- et d'une manière générale de lui donner tout pouvoir pour appliquer cette délibération.

Plus personne ne demandant la parole, M Le Président fait passer au vote. Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord.

→ cf convention en annexe

Tiercé, le 31/01/2022

Le Président

David LAGLEYZE

2022-02-03

Convention Chambres consulaires

L'an deux mil vingt deux, le vingt neuf janvier, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni au Lion d'Angers, salle Emile Joulain, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

Prénom	NOM	Commune	Présent	Excusé	Absent
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		xP	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	X		
François	EDIN	Jarzé Villages	X		
David	LAGLEYZE	Etriché	X		
Véronique	RENAUDON	Tierce	X		
Christine	RICHARD	Baracé	X		
Joselito	THIBAUT	Durtal		x	

Loire Layon Aubance

Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire		x	
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	X		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice	X		
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance		x	
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	DURAND-JALIER	Brissac Loire Aubance	X		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	X		
Priscille	GUILLET	Denée	X		
Cédric	LESAGE	La Possonnière		x	
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	X		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire		x	
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	X		
Mickaël	ROBIN	Beaulieu-sur- Layon		xP	

Suppléant

Joël	LEZE	Les Garennes sur Loire	x		
------	------	------------------------	---	--	--

Vallées du Haut Anjou

Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence	x		
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil	x		
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois	x		
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou	x		

Pouvoir

Philippe CARDOT, Montreuil/Loir avait donné pouvoir à David LAGLEYZE, Etriché
Mickaël ROBIN, Beaulieu-sur-Layon avait donné pouvoir à Ivan BARBIER, Bellevigne-en-Layon

Secrétaire de séance : Priscille GUILLET

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Florette CHARTIER	Chargée de communication

Convention avec les Chambres consulaires

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Afin d'obtenir une réduction importante de la production des déchets, un des axes possibles concerne les déchets assimilés c'est à dire provenant des petits commerces, artisans, entreprises qui sont collectés avec les déchets des ménages.

Ces déchets représentent une part non négligeable en termes de quantité, mais la communication par les 3RD'Anjou envers cette cible professionnelle est peu aisée. Il est donc proposé de travailler en partenariat avec les chambres consulaires aussi bien pour l'industrie que pour l'agriculture ou l'artisanat,

La proposition du **programme d'actions** des chambres consulaires veut être une réponse aux enjeux et objectifs des 3RD'Anjou et a déjà été initié sur le territoire de Loire Layon Aubance sur la réduction des déchets des professionnels et des bio déchets, sur la réduction spécifique du gaspillage alimentaire, le tout en misant sur un développement des mutualisations et synergies intersectorielles entre les acteurs économiques de ce territoire.

Les principales actions sont les suivantes :

- D'accompagner à la réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective les établissements scolaires du territoire 3R d'Anjou
Cibles : Etablissements scolaires
 - D'entretenir et développer une culture commune sur l'économie circulaire et le gaspillage alimentaire en participant à la SERD et en assistant ponctuellement les 3RD'Anjou dans des actions de prévention des déchets en lien avec les catégories professionnelles dépendant de la CA PDL
Cibles : tout public
 - De sensibiliser au tri à la source et à la valorisation des biodéchets les établissements de restauration collective et de les accompagner dans la mise en œuvre de solutions de proximité (territoire test de la Communauté de communes Loire Layon Aubance)
Cibles : Producteurs de biodéchets en ciblant en priorité les établissements de restauration collective (plus spécifiquement les établissements scolaires)
- Considérant les partenariats engagés avec les chambres consulaires depuis le démarrage du dossier ZZ par le secteur Loire Layon Aubance en avril 2015 ;
- Vu la proposition de la Chambre D'Agriculture de partenariat relais dans le cadre de l'animation du programme zéro déchet, zéro gaspillage pour des interventions et animations liées au secteur des entreprises pour un an ;

Monsieur Le Président propose au comité syndical :

- de l'autoriser ou à défaut l'un des Vice-Présidents à **signer une convention avec la Chambre d'Agriculture comme partenaire relais** dans le cadre de l'animation du programme prévention pour des interventions et animations liées au gaspillage alimentaire, ainsi que le développement de la valorisation des bio déchets ;
- et d'une manière générale de lui donner tout pouvoir pour appliquer cette délibération.

Cette convention aura une durée de 1 an à compter du 1^{er} février 2022 dans la limite de 15 000 euros/an.

**Après débat, plus personne ne demandant la parole, M Le Président fait passer au vote.
Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord.**

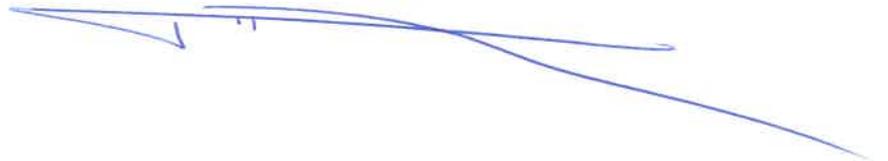
→ cf convention en annexe



Tiercé, le 31/01/2022

Le Président

David LAGLEYZE



2022-02-04 Modification du tableau des effectifs

L'an deux mil vingt deux, le vingt neuf janvier, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni au Lion d'Angers, salle Emile Joulain, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

Prénom	NOM	Commune	Présent	Excusé	Absent
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		xP	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	X		
François	EDIN	Jarzé Villages	X		
David	LAGLEYZE	Etriché	X		
Véronique	RENAUDON	Tierce	X		
Christine	RICHARD	Baracé	X		
Joselito	THIBAUT	Durtal		x	

Loire Layon Aubance

Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire		x	
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	X		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice	X		
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaire sur Aubance		x	
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	DURAND-JALIER	Brissac Loire Aubance	X		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	X		
Priscille	GUILLET	Denée	X		
Cédric	LESAGE	La Possonnière		x	
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	X		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire		x	
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	X		
Mickaël	ROBIN	Beaulieu-sur- Layon		xP	

Suppléant

Joël	LEZE	Les Garennes sur Loire	x		
------	------	------------------------	---	--	--

Vallées du Haut Anjou

Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence	x		
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil	x		
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois	x		
Frédérique	LEHON	Crez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou	x		

Pouvoir

Philippe CARDOT, Montreuil/Loir avait donné pouvoir à David LAGLEYZE, Etriché
Mickaël ROBIN, Beaulieu-sur-Layon avait donné pouvoir à Ivan BARBIER, Bellevigne-en-Layon

Secrétaire de séance : Priscille GUILLET

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Florette CHARTIER	Chargée de communication

 www.3rdanjou.fr

Modification du tableau des effectifs

M. Le Président informe le comité syndical que le tableau des effectifs approuvé le 4 janvier 2022 doit être modifié ainsi :

- Retrait d'un agent administratif et ajout d'un agent d'animation/prévention

Le nombre d'agent reste inchangé :

36 agents en activité - 5 en dispo + 1 longue maladie - 2 postes ouverts en attente promotion interne

M. Le Président propose donc :

- d'annuler la délibération n°2022-01-10 du 4 janvier 2022,
- d'adopter le tableau des effectifs, ci-dessous,

Plus personne ne demandant la parole, M Le Président fait passer au vote. Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord.

Tiercé, le 31/01/2022

Le Président

David LAGLEYZE

→ cf tableau en annexe



3R D'ANJOU
SYNDICAT POUR LA RÉDUCTION
LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE
DE DÉCHETS EN ANJOU

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDO DE SERVICE
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché	A	1	35H
Rédacteur	B	1	35H
Droit privé - Communication		1	35H
Adjoint administratif ppal 1ere classe	C	2	35H
Adjoint administratif	C	1	35H
- Droit privé Chargé d'accueil		5	35H
- Droit privé Distribution		1	35H
Droit privé - Assistant Comptable		1	35H
- Droit privé Assistant Comptable/RH		1	35H
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur Hors Classe	A	1	35H
Ingénieur Principal	A	2	35H
Ingénieur	A	1	35H
Droit privé - Responsable prévention		1	35H
Technicien ppal 1ere classe	B	1	35H
Technicien ppal 2eme classe	B	1	35H
Technicien	B	2	35H
Droit privé - Responsable déchèteries		1	35H
Droit privé - Prévention/Animation		3	35H
Adjoint technique ppal 1ere classe	C	3	35H
Adjoint technique ppal 2eme classe	C	3	35H
Adjoint technique	C	4	35H
Adjoint technique	C	2	23H - 25H
Droit privé - Agent de déchèterie		2	35H
Agent de maîtrise ppal	C	2	35H
Droit privé - Agent base logistique		1	35H
TOTAL		44	

2022-02-05 Adhésion au CNAS et au COS 49

L'an deux mil vingt deux, le vingt neuf janvier, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni au Lion d'Angers, salle Emile Joulain, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

Prénom	NOM	Commune	Présent	Excusé	Absent
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		xP	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	X		
François	EDIN	Jarzé Villages	X		
David	LAGLEYZE	Etriché	X		
Véronique	RENAUDON	Tierce	X		
Christine	RICHARD	Baracé	X		
Joselito	THIBAUT	Durtal		x	

Loire Layon Aubance

Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire		x	
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	X		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice	X		
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaire sur Aubance		x	
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	DURAND-JALIER	Brissac Loire Aubance	X		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	X		
Priscille	GUILLET	Denée	X		
Cédric	LESAGE	La Possonnière		x	
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	X		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire		x	
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	X		
Mickaël	ROBIN	Beaulieu-sur- Layon		xP	

Suppléant

Joël	LEZE	Les Garennes sur Loire	x		
------	------	------------------------	---	--	--

Vallées du Haut Anjou

Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence	x		
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil	x		
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois	x		
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou	x		

Pouvoir

Philippe CARDOT, Montreuil/Loir avait donné pouvoir à David LAGLEYZE, Etriché
Mickaël ROBIN, Beaulieu-sur-Layon avait donné pouvoir à Ivan BARBIER, Bellevigne-en-Layon

Secrétaire de séance : Priscille GUILLET

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Florette CHARTIER	Chargée de communication

Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale) et au COS 49 (Comité des Œuvres Sociales)

M. Le Président informe le comité syndical de l'existence du Comité des Œuvres Sociales du Maine et Loire (COS 49) et du Comité National d'Action Sociale (CNAS), pour le personnel des collectivités territoriales, organismes auxquels adhéraient déjà les trois syndicats fondateurs. Le COS 49 et le CNAS sont des organismes qui ont pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

A cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction...) qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

M. Le Président propose au comité syndical que le syndicat :

- adhère au COS 49 et au CNAS à compter du 1er janvier 2022 ;
- accepte de verser au COS 49 les cotisations en vigueur, précision faite que la cotisation au CNAS est reversée par le COS49 ;
- mandate et l'autorise ou à défaut l'un des Vice-Présidents pour la signature de tous documents utiles à l'exécution de la présente décision et à procéder à la désignation des délégués locaux.

Personne ne demandant la parole, M Le Président fait passer au vote. Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord.

Tiercé, le 31/01/2022

Le Président

David LAGLEYZE



2022-02-06 Présents pour départ agent

L'an deux mil vingt deux, le vingt neuf janvier, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni au Lion d'Angers, salle Emile Joulain, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

Prénom	NOM	Commune	Présent	Excusé	Absent
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		xP	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	X		
François	EDIN	Jarzé Villages	X		
David	LAGLEYZE	Etriché	X		
Véronique	RENAUDON	Tierce	X		
Christine	RICHARD	Baracé	X		
Joselito	THIBAUT	Durtal		x	

Loire Layon Aubance

Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire		x	
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	X		
Pierre	BROSSELLIER	Blaision-Saint-Sulpice	X		
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance		x	
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	DURAND-JALIER	Brissac Loire Aubance	X		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	X		
Priscille	GUILLET	Denée	X		
Cédric	LESAGE	La Possonnière		x	
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	X		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire		x	
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	X		
Mickaël	ROBIN	Beaulieu-sur-Layon		xP	

Suppléant

Joël	LEZE	Les Garennes sur Loire	x		
------	------	------------------------	---	--	--

Vallées du Haut Anjou

Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence	x		
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil	x		
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois	x		
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou	x		

Pouvoir

Philippe CARDOT, Montreuil/Loir avait donné pouvoir à David LAGLEYZE, Etriché
Mickaël ROBIN, Beaulieu-sur-Layon avait donné pouvoir à Ivan BARBIER, Bellevigne-en-Layon

Secrétaire de séance : Priscille GUILLET

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Florette CHARTIER	Chargée de communication

Attribution de présents aux agents

Afin de remercier les agents ayant travaillé avec motivation et assiduité dans le syndicat, il est proposé de leur offrir lors d'un moment convivial en fin de mission (retraite, mission, mutation, ...) un présent. Il s'agit de fixer des fourchettes de prix pour ces présents, de même pour encadrer les présents dans le cadre de naissance, mariage,

M. Le Président propose au comité syndical :

- de l'autoriser à remercier des agents ayant effectué des missions aux 3RD'Anjou et quittant le syndicat dans le cadre d'un départ à la retraite ou une fin de contrat en offrant des présents, ainsi que dans le cadre d'évènement familiaux,

- de définir la valeur de ce présent qui **ne pourra pas dépasser les valeurs fixées** ci-dessous :

- Départ en retraite : 100 euros TTC
- Médaille du travail : 60 euros TTC
- Départ de contrat : 60 euros TTC
- Naissance, mariage, décès : 60 euros TTC

- dit que les crédits nécessaires sont inscrits aux articles correspondants du budget du Syndicat,

- de l'autoriser ou à défaut l'un des Vice-Présidents à signer toutes les pièces relatives à ces décisions.

Personne ne demandant la parole, M Le Président fait passer au vote. Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord.

Tiercé, le 31/01/2022

Le Président

David LAGLEYZE



2022-02-07

Rapport d'orientation budgétaire 2022 (ROB)

L'an deux mil vingt deux, le vingt neuf janvier, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni au Lion d'Angers, salle Emile Joulain, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

Prénom	NOM	Commune	Présent	Excusé	Absent
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		xP	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	X		
François	EDIN	Jarzé Villages	X		
David	LAGLEYZE	Etriché	X		
Véronique	RENAUDON	Tierce	X		
Christine	RICHARD	Baracé	X		
Joselito	THIBAUT	Durtal		x	

Loire Layon Aubance

Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire		x	
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	X		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice	X		
François-Guillaume	CAYE	Saint Méleine sur Aubance		x	
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	DURAND-JALIER	Brissac Loire Aubance	X		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	X		
Priscille	GUILLET	Denée	X		
Cédric	LESAGE	La Possonnière		x	
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	X		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire		x	
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	X		
Mickaël	ROBIN	Beaulieu-sur- Layon		xP	

Suppléant

Joël	LEZE	Les Garennes sur Loire	x		
------	------	------------------------	---	--	--

Vallées du Haut Anjou

Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence	x		
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil	x		
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois	x		
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou	x		

Pouvoir

Philippe CARDOT, Montreuil/Loir avait donné pouvoir à David LAGLEYZE, Etriché
Mickaël ROBIN, Beaulieu-sur-Layon avait donné pouvoir à Ivan BARBIER, Bellevigne-en-Layon

Secrétaire de séance : Priscille GUILLET

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Florette CHARTIER	Chargée de communication

 www.3rdanjou.fr

Rapport d'orientation budgétaire

Monsieur Le Président présente au comité syndical le rapport sur les orientations budgétaires 2022 et propose d'en débattre.

Après débat, plus personne ne demandant la parole, M Le Président fait passer au vote. Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord et adopte le règlement de collecte.

→ cf rapport en annexe



T
3R D'ANJOU
SYNDICAT POUR LA RÉDUCTION
LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE
DE DÉCHETS EN ANJOU

Tiercé, le 31/01/2022

Le Président

David LAGLEYZE

2022-02-08

Convention de reversement de la Redevance Incitative

L'an deux mil vingt deux, le vingt neuf janvier, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni au Lion d'Angers, salle Emile Joulain, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

Prénom	NOM	Commune	Présent	Excusé	Absent
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		xP	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	X		
François	EDIN	Jarzé Villages	X		
David	LAGLEYZE	Etriché	X		
Véronique	RENAUDON	Tierce	X		
Christine	RICHARD	Baracé	X		
Joselito	THIBAUT	Durtal		x	

Loire Layon Aubance

Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire		x	
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	X		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice	X		
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaire sur Aubance		x	
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	DURAND-JALIER	Brissac Loire Aubance	X		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	X		
Priscille	GUILLET	Denée	X		
Cédric	LESAGE	La Possonnière		x	
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	X		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire		x	
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	X		
Mickaël	ROBIN	Beaulieu-sur- Layon		xP	

Suppléant

Joël	LEZE	Les Garennes sur Loire	x		
------	------	------------------------	---	--	--

Vallées du Haut Anjou

Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence	x		
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil	x		
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois	x		
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou	x		

Pouvoir

Philippe CARDOT, Montreuil/Loir avait donné pouvoir à David LAGLEYZE, Etriché
Mickaël ROBIN, Beaulieu-sur-Layon avait donné pouvoir à Ivan BARBIER, Bellevigne-en-Layon

Secrétaire de séance : Priscille GUILLET

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Florette CHARTIER	Chargée de communication

 www.3rdanjou.fr

Convention de reversement de la Redevance Incitative (RI)

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2333-76 ;
- Vu la délibération du 15 juin 2002 du syndicat instituant la redevance sur le SICTOM Loir Et Sarthe.
- Vu la délibération du 23/09/2002 de la communauté de communes Loir Et Sarthe actant la perception de la REOM par la communauté de communes en lieu et place du SICTOM qui l'a institué

Considérant qu'afin de bénéficier d'une majoration de DGF pour les EPCI à fiscalité propre, la REOM, votée par le SICTOM/3RD'Anjou, est encaissée, depuis sa mise en place en 2004, par des EPCI, qui la reversent ensuite au SICTOM/3RD'Anjou et qu'en contrepartie, les EPCI prennent en charge les impayés.

Considérant que la gestion des réclamations, des avoirs, des rôles complémentaires est assurée par les 3RD'Anjou ;

- Vu le projet de convention reprenant :
 - Les modalités de reversement de la REOM par les EPCI (établissement public de coopération intercommunale) au SICTOM Loir et Sarthe, qui prendra le nom des 3Rd'Anjou au 1^{er} janvier 2022,
 - Les dates de prélèvement
- Vu les délibérations des Communautés de communes des Vallées du Haut-Anjou et de Loire Layon Aubance du 16 décembre et d'Anjou Loir et Sarthe du 2 décembre 2021 autorisant la signature de cette convention

Monsieur Le Président propose au comité syndical :

- **d'approuver la convention de reversement de la Redevance des ordures ménagères** entre les communautés de communes Vallées du Haut Anjou, Anjou Loir Et Sarthe et Loire Layon Aubance aux 3RD'Anjou suivant les conditions précisées dans la convention jointe à la présente,
- de l'autoriser ou à défaut l'un des Vice-Présidents à signer la convention organisant les modalités de reversement
- et d'une manière générale de lui donner tout pouvoir pour appliquer cette délibération.

Personne ne demandant la parole, M Le Président fait passer au vote. Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord.

→ cf convention en annexe

Tiercé, le 31/01/2022

Le Président

David LAGLEYZE

 www.3rdanjou.fr

2022-02-09 Assujettissement à la TVA

L'an deux mil vingt deux, le vingt neuf janvier, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni au Lion d'Angers, salle Emile Joulain, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

Prénom	NOM	Commune	Présent	Excusé	Absent
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		xP	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	X		
François	EDIN	Jarzé Villages	X		
David	LAGLEYZE	Etriché	X		
Véronique	RENAUDON	Tierce	X		
Christine	RICHARD	Baracé	X		
Joselito	THIBAUT	Durtal		x	

Loire Layon Aubance

Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire		x	
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	X		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice	X		
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaire sur Aubance		x	
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	DURAND-JALIER	Brissac Loire Aubance	X		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	X		
Priscille	GUILLET	Denée	X		
Cédric	LESAGE	La Possonnière		x	
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	X		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire		x	
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	X		
Mickaël	ROBIN	Beaulieu-sur- Layon		xP	

Suppléant

Joël	LEZE	Les Garennes sur Loire	x		
------	------	------------------------	---	--	--

Vallées du Haut Anjou

Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence	x		
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil	x		
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois	x		
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou	x		

Pouvoir

Philippe CARDOT, Montreuil/Loir avait donné pouvoir à David LAGLEYZE, Etriché
Mickaël ROBIN, Beaulieu-sur-Layon avait donné pouvoir à Ivan BARBIER, Bellevigne-en-Layon

Secrétaire de séance : Priscille GUILLET

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Florette CHARTIER	Chargée de communication

 www.3rdanjou.fr

Ceci exposé, **Le Président** propose au comité syndical :

- **d'adopter l'assujettissement partiel du budget des 3RD'Anjou à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)** à compter du 01/01/2022. Cet assujettissement sera fait par application de coefficient de déduction,
- de lui donner tout pouvoir afin de faire le nécessaire auprès des services compétents , (service des impôts des entreprises) pour l'ouverture d'un compte TVA,
- de l'autoriser à signer toutes les pièces nécessaires à ces décisions

Personne ne demandant la parole, M Le Président fait passer au vote. Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord.

Tiercé, le 31/01/2022

Le Président

David LAGLEYZE

